

Première année de Master - Mention « Droit social »
Parcours « Droit social comparé »
Enseignements et contrôle des connaissances : 2025-2028

Premier semestre		Volume horaire du semestre :				Volume horaire de l'année (h) :		265,50
Matières		Organisation pédagogique		Barème		Examen terminal		ECTS : 30
		TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée
Compétences fondamentales								
UE obligatoire								
UE 1.1.1 : Droit social comparé		15,00	35,00	30	50	7	Ecrit	3h
UE obligatoires à choix - 1 UE à choisir parmi les 2 suivantes :								
UE 1.1.2 : Droit de la rémunération et du temps de travail		15,00	35,00	30	50	7	Ecrit	3h
UE 1.1.3 : Droit social international et européen		15,00	35,00	30	50	7	Ecrit	3h
Compétences complémentaires								
UE obligatoire								
UE 1.2.1 : UE 1.1.2 ou 1.1.3 (matière non choisie en TD)			35,00		50	4	Ecrit ou oral	1h si écrit
UE obligatoires à choix - 2 UE à choisir parmi les 3 suivantes :								
UE 1.2.2 : Histoire du droit social			35,00		50	4	Ecrit ou oral	1h si écrit
UE 1.2.3 : Droit social répressif			35,00		50	4	Ecrit ou oral	1h si écrit
UE 1.2.4 : Système de protection sociale			35,00		50	4	Ecrit ou oral	1h si écrit
Compétences transverses								
UE 1.3.1 : Atelier d'écriture (1)		50,00				3	Contrôle continu	
UE 1.3.2 : Mémoire de recherche					Mémoire - évaluation au semestre 2			
UE 1.3.3 : Langue vivante (Anglais, Allemand ou Espagnol)		10,50		10		1		
Sport (points sport de 1 à 15 maximum) à rajouter au total du semestre								
Total du semestre sur		300	Capitalisation du semestre à partir de			150	points	

Deuxième semestre		Volume horaire du semestre :				h		ECTS : 30
Matières		Organisation pédagogique		Barème		Examen terminal		ECTS : 30
		TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée
Compétences fondamentales								
Compétences complémentaires								
MOBILITE								
Compétences transverses								
UE 2.3.1 : Mémoire de recherche					10	1	Oral	
Compétences spécifiques sur candidature								
Total du semestre sur		300	Capitalisation du semestre à partir de			150	points	
Compétences facultatives*								
Stage facultatif					10	1	Rapport de stage	

* Les notes et les résultats des UE facultatives ne sont pas pris en compte pour l'obtention du semestre et donc de l'année et du diplôme. Elles figureront sur le supplément au diplôme délivré à l'issue de la formation.

(1) L'étudiant suit obligatoirement l'atelier "Méthodologie de la recherche" et choisit un autre atelier parmi les trois suivants : "Rédaction d'actes" - "Rédaction de conclusions" - "Rédaction de notes de synthèse"